

## URBANITE FANTOME, RURALITE RESIDUELLE, FRAGILITE ENVIRONNEMENTALE ; PROPOSER DES ALTERNATIVES DURABLES FACE AUX IMPACTS DE L'ECONOMIE RESIDENTIELLE SUR LES LITTORAUX BRETONS.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'émergence et le développement du tourisme balnéaire amorcent une mutation dans la vocation et le caractère des paysages du littoral français. La répulsion initiale des métropolitains pour ces espaces hostiles et limitrophes cède vite le pas à une spéculation foncière d'accès et de villégiature « en bord de mer ».

Si jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ce phénomène se limite à officialiser des pôles concentrés de ce type de tourisme, asseyant la notoriété touristique de villes telles que Dinard, La Baule ou encore Quiberon -ce selon les critères d'agrément climatiques ou de qualité environnementale- ; les nouveaux modes de vie, d'activité, d'habitat et de consommation pérennisent la fréquentation sur ces secteurs et accélèrent le processus d'urbanisation du littoral. Le phénomène concentré sur des stations établies s'étend progressivement à l'ensemble du littoral méditerranéen et atlantique.

Sur les littoraux bretons, en l'espace d'une soixantaine d'années, la ruralité initiale et les micro-circuits économiques locaux (organisés autour de la pêche, du commerce portuaire et de l'agriculture) disparaissent tandis que les communes, séduites par la demande croissante, intègrent le circuit économique de la villégiature. Accueil de résidences secondaires, développement d'infrastructures d'hébergement, de tourisme et de loisir ; les politiques locales se rendent progressivement dépendantes de l'économie résidentielle, économie minière par excellence.

Aujourd'hui, la résidence secondaire est devenue le mode d'urbanisation caractéristique du paysage littoral breton ; pour une moyenne régionale de 13% de résidences secondaires dans le parc de logements, plus de cinquante communes littorales bretonnes affichent des taux de résidences secondaires supérieurs à 40%, vingt d'entre elles franchissant le seuil des 60%.

Disparition des activités locales non liées au tourisme, ségrégation sociale, désertification pendulaire des zones littorurbaines, pression foncière sur les espaces agricoles, .. la liste des menaces devenues réalités est longue. Si le paradoxe décrit par Johan Vincent : « Etre une station balnéaire relève donc d'un équilibre difficile à trouver : il faut construire pour le devenir tout en préservant pour le rester. » a pu animer les politiques locales en termes d'aménagement, le phénomène démographique et son impact sur les paysages urbain, naturel, agricole et social des communes littorales atteint son seuil de saturation et révèle les failles et limites d'une politique territoriale. Depuis 1986, la loi Littoral s'efforce de préserver la qualité paysagère du trait de côte mais son application parfois aléatoire et spatialement trop ponctuelle ne peut représenter une mesure suffisante de gestion raisonnée des espaces littoraux.

Le travail de mon mémoire propose en premier lieu, via une étude comparative sur le littoral Breton, de dresser le constat de ce déséquilibre et d'en souligner les causes, les origines et les conséquences sur l'espace.

L'analyse des données cartographiques et numériques de l'INSEE ainsi que la lecture d'études du sujet et d'articles de presse m'ayant déjà permis de cibler les communes type victimes de l'économie résidentielle ; Pénestin, en limite méridionale du département du Morbihan -au Sud de l'estuaire de Vilaine-, représente un cas d'étude focal représentatif de ces problématiques et constituera l'objet du développement à échelle locale de la recherche.

En effet, isolé entre les deux fortes polarités magnétiques touristiques de La Baule et du Golfe du Morbihan, Pénestin, caractérisé par un taux de résidences secondaires largement supérieur à la moyenne (68,3%) et directement impacté dans sa structure paysagère par les dérives de l'économie résidentielle ; présente néanmoins, de par son activité aquacole et de pêche, la richesse de ses milieux naturels, l'étendue de ses espaces agricoles et son caractère patrimonial, des éléments forts en termes d'activité locale, de ressources environnementales et de potentiel agricole sur lesquels la démarche de projet viendra s'appuyer afin de proposer des alternatives locales mais potentiellement réapplicables, engageant, via le prisme du paysage, un développement cohérent et durable pour cette commune, en accord avec les nouveaux enjeux démographiques sur le territoire et le contexte actuel de transition écologique.